

On lit dans le bureau des affaires européennes.  
Paris, 1<sup>er</sup> fr. PAR AN.  
payables sur trimestre et  
annuelle.

Annonces : 1 fr. la ligne,  
caractère 5 pouls (pet. rom)

AU COMPTANT.

S'adresser au bureau des  
affaires européennes.

# MESSAGER

DE TAHITI.

Papeete, le 9 Mai 1857.

On lit dans la partie officielle du MONTEUR du 20 décembre 1856.

L'amiral ministre secrétaire d'Etat de la marine et des colonies vient d'adresser aux autorités maritimes la circulaire suivante :

*e Paris, le 19 décembre 1856.*

Messieurs, vous savez que, malgré les tentes de l'arrangement spécial conclu à cet effet entre la France et l'Angleterre, nous avons jusqu'aujourd'hui rencontré les plus grandes difficultés à faire rechercher et extrader ceux de nos maléficiens qui déserterent à Calcutta.

Ce regrettable état de choses paraît devoir prendre fin, car une décision du Gouverneur général du Bengale a déterminé les mesures à employer en cas de désertion de maléficiens appartenant aux marines étrangères.

Voici la traduction de cette décision, à laquelle je vous recommande de donner la plus grande publication possible, en la portant à la connaissance des chambres de commerce, armateurs et capitaines de votre circonscription maritime :

Tout magistrat, soit sur la réquisition de consul d'une puissance étrangère, à laquelle l'acte de 1852 sur les déserteurs a été ou sera rendu applicable par un ordre de la reine en son conseil, soit sur la déclaration affirmant sous serment de la désertion d'un marin non esclave, pourra, jusqu'à la notification publique de la révocation de l'acte précité, lancer un mandat d'arrêt contre le déserteur, et ordonner, après constatation en bonne forme de la désertion, que le marin soit reconduit à bord de son navire ou, à la volonté du consul, détenu en prison jusqu'au jour où le bâtimen mettra à la voile. Dans ce cas il sera préalablement versé la somme que le magistrat jugera nécessaire pour subvenir aux besoins du déserteur pendant sa détention, dont la durée, d'ailleurs, ne devra pas excéder douze semaines.

Cette disposition est exécutable à date du 1<sup>er</sup> novembre 1856, n.

Recevez, &c.

L'ordinaire ministre secrétaire d'Etat au département de la marine et des colonies,

— HAMBLIN.

Par une décision impériale du 24 décembre 1856, rendue sur la proposition de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, Moussegour, docteur de Julliopolis, provincial des missions de Picpus en Amérique et en Océanie, a été nommé chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur (services exceptionnels).

Par une décision impériale du 24 décembre 1856, rendue sur le rapport de l'amiral ministre de la marine et des colonies, M. le contre-amiral Pouaud a été nommé membre titulaire du conseil d'amirauté, en remplacement de M. le contre-amiral Rigaïat de Genouilly, appelé au commandement en chef de la division navale de la Réunion et de l'Indo-chine.

## NOMMÉRIES LOCALES.

M. le Commissaire impérial p. i. est parti, lundi matin à 4 heures, pour sa tournée d'inspection dans les districts. Il était accompagné de

M. Marceaux, capitaine d'infanterie.

Trevet, chevalier de l'Instruction, de Varenne, secrétaire, Orsouad, interprète.

Le 20 avril dernier, la goëlette coloniale l'*Hydrographe*, commandée par M. Boulangé, lieutenant de vaisseau, est partie pour l'île d'Ava (Taumont). Cette goëlette porte à Ava un approvisionnement d'étoffes et ustensiles nécessaires pour établir, dans la côteure de coraux qui entourent l'île, une communication entre la mer et le lac intérieur.

## Nouvelles d'Europe.

### REFORME EN TURQUIE.

On lit dans le *Courrier du Basque*.

Un fait de la plus haute importance politique vient de se produire à Constantinople. Devant une assemblée in-

posante, en présence du Qasimoglu (remplacant le grand-vizir, Asl-Pacha, parti pour Paris), du Chérif-d'Islam ou chef du culte musulman, des ministres des principaux fonctionnaires de l'empire et des chefs spirituels et civils des autres communautés, a été lu le nouveau *Hatti-Hümâmet* ou ordre impérial. C'est un heureux commentaire et comme le complémen de celui de Gal-Hassé, par lequel S. M. Abd-el-Medjid avait glorieusement inauguré son régime.

Dans cet acte éclatant, qui proclame pour tous les sujets de l'Empire tout l'égalité civile et politique, le Sultan annonce que le droit de propriété foncière est accordé en Turquie aux Européens, et que le Gouvernement impérial va s'occuper de la réorganisation des tribunaux; de la codification des lois de l'Empire, de la construction des voies de communication, de l'établissement des Baques qui serviront de base et de moyens pour la réforme du système monétaire et financier de la Turquie, et qu'il se signifiera rien de tout ce qui peut accroître la sécurité, le bien-être et la prospérité du pays.

Ce document devient la charte de la Turquie, car il embrasse tous les sujets qui intéressent cet Empire. Il a pour l'Europe un intérêt immédiat, car il règle à l'avance la situation des populations chrétiennes dans l'Orient. Enfin quand les grandes puissances alliées l'auront retiré de la guerre que la gloire d'avoir fait faire un pas immense à l'Empire des Sultans, stationnaire depuis tant de siècles, de l'avoir rattaché à la vie commune des peuples civilisés, ce sera déjà une grande compensation aux sacrifices qu'elles se sont imposées. Si l'on réfléchit aux avantages que cette réforme contient en germe et qui se développeront, sous la protection de l'Europe, on sera convaincu qu'en s'engagant dans leur noble et glorieuse entreprise, la France et l'Angleterre n'ont pas perdu leur temps ni dissipé inutilement leurs finances.

On écrit à Naples, le 6 décembre.

Voici quelques détails sur l'attentat commis hier contre le roi de Naples, à la veille du champ-de-Mars.

À mi-ville du défilé des troupes, un chasseur à pied est sorti des rangs et s'est élancé sur le roi Ferdinand, la baionnette en avant. Un colonel de hussards qui se trouvait là se précipita sur l'assassin et le terrassa sous son cheval... On s'est emparé de lui immédiatement. Le roi a fait adhérer le défile, sans manifester d'émotion. Les princes et la reine, qui se trouvaient à quelques pas, ont immédiatement été informés. Ce n'est que de retour au palais que Sa Majesté déclara avoir été légèrement atteinte au côté. Le corps diplomatique s'est rendu immédiatement auprès d'elle et a été admis. A huit heures du soir, le roi est sorti en voiture avec la reine et ses enfants, et s'est rendu à l'église de Pie-di-Grotta.

L'assassin est un Cabraïs. Il était entré dans l'aristocratie en qualité de volontaire. Il se nomme Agostas Melano.

En sortant des rangs il a marché le pas militaire, relevant lui-même à haute voix une, deux, une, deux ! jusqu'à ce qu'il fut tout près du roi auquel il a frappé son coup de baionnette.

Le 13 décembre au matin, conformément à l'ensemble du conseil de guerre qui l'avait jugé, il a été exécuté à l'endroit où le gibet avait été dressé. Après avoir été dépouillé de son uniforme devant le front de son bataillon et revêtu de la chemise noire, le récidive Melano a montré les degrés de l'échafaud, en parlant et en fixant les yeux sur le crucifix.

On écrit à Aigle (Hérault), au *Messager du Midi*.

Voici un admirable trait de courage et de dévouement dont un mousse, un enfant de douze ans, est le héros, et qui a causé une profonde sensation dans la population d'Aigle :

Le brise-glace la *Reprise*, parti d'Hyères avec un chargement de sel à destination de Dunkerque, fut abordé à la hauteur du cap de Creus; dans la nuit du 5 au 6 le courant, par un gros navire qui lui fracassa le côté arrière de tribord. L'équipage, se ayant perdu, s'empressa de sauter à bord du bâtiment qui venait de causer cetteavarie. Malgré le danger imminent, le mousse Stanislas Poret refusa de prétendre, de ce moyen de salut, ne voulant abandonner un matelot malade, le nomme Pierre-Auguste Formal, son compatriote, comme lui de Quiberon (Morbihan).

Le navire incognu s'éloigna. Resté seul avec son compagnon, que la maladie réduisait à l'impuissance de le



seconder, le jeune Pétré se plaça courageusement à la barre, parvint à s'orienter, et se dirigea vers l'agile. Après une traversée de plus de vingt lieues marines, rendue extrêmement pénible par un gros temps continué, et pendant laquelle l'étrange esquif n'eût pas, à l'astuce de tenir, le général, lequel fut arrêté, le 7, à trois heures de l'après-midi, en face de l'embouchure de l'Hérault. Pétré fut alors mis pour empêcher l'arrivée du pilote qui devait l'assister en rive droite. Cette difficile manœuvre, exécutée par un enfant, avec la seule aide de gouvernail, a jeté dans l'admiration les capitaines du port.

Un major de l'armée américaine vient d'envoyer en Angleterre quelques échantillons d'une toile composée de fibres de palmier de l'Amérique du sud mélangées avec du fil à voile ordinaire.

Ces fibres ont été extraites de la toile pour être examinées, afin de vérifier l'assertion de l'inventeur, qui prétend que les tissus de cette matière résisteraient aux vents les plus forts.

Il paraît que les expériences qui ont eu lieu jusqu'à présent chez Woolwich ont fait reconnaître la supériorité des fibres de palmier sur toutes les matières employées à faire soit les voiles, soit les cordages, soit les châbles. (Moniteur de la Flotte).

Le chargé d'affaires de France à Valparaíso a adressé à S. Exc. le ministre des affaires étrangères une somme de 4,650 fr. 70 cent., qui a été remise à Valparaíso, au profit des indiens de France. Un concert donné au théâtre a produit la somme de 4,072 fr. 25 c.; le reste se compare de souscriptions particulières.

#### AVIS AU PUBLIC.

Il sera procédé par les soins de l'aide-commissaire de la marine, chargé des Revenus, le mercredi, 13 mai, courant, à midi, devant la maison du Sr. Georges, à la vente aux plus offrants et derniers enchérisseurs, des effets et outils de ferrage provenant de la succession du Sr. Maffard.

Les effets adjugés devront être enlevés, séance tenante et la vente sera liée au comptant.

#### Vente volontaire.

Le jeudi 14 mai courant, à midi précis, il sera procédé par le ministère du notaire de Papete et au sein d'une vente volontaire et à l'extinction des fous, des immeubles ci-après désignés, appartenant à M. Charles King, restaurateur, et à ses épouses, rue de la petite Pologee.

1<sup>e</sup> Une maison construite en bois, à rez de chaussée seulement et composée de quatre pièces, dont une garde de comptoir et d'étagères à l'usage du commerce.

2<sup>e</sup> Une cuisine aussi en bois, située dans le fond de la cour attenant à la dite maison.

Cette propriété est connue sous le nom d'hôtel des Etats-Unis.

Le terrain sur lequel la maison a été édifiée se trouve horne par la rue de la petite Pologee, par un passage conduisant à l'habitation de M. Roffio, par la propriété du tabacien Roan et par celle occupée par M. Roffio et mesurant sur la rue de la petite Pologee dix-huit mètres cinquante centimètres, du côté de M. Roffio dix-sept mètres, du côté du passage dix mètres vingt centimètres et sur le côté moyen avec Roan onze mètres.

Préservez cette date : 3,000 francs.

Pour plus amples renseignements voir le cahier des charges déposé en l'étude de M<sup>r</sup> Laurent, notaire, tous les jours de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.

Saijd du tarif établissant les prix d'estimation pour servir de base à la liquidation des droits d'entrée de 3 pour 100 sur les marchandises qui y sont soumises en conformité de l'arrêté du 17 janvier 1857.

Noir le Messager du 3 Mai dernier.

DESIGNATION DES MARCHANDISES.

Units. Prix.

#### PAPIERS.

Carnets. la douzaine. 90,00.  
Papier à enveloppe. la ramie. 45,00.  
id. blanc scolaire. id. 9,00.  
id. reliure. id. 15,00.

#### OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES DU 2 AUG 9 Mai 1852.

DATES	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE hauteur oscillation moyenne diurne	TEMPÉRATURE			Moyenne de la 40 h. mat. 4 à 4,9 h. du soir.	Tension maximale de la vapeur.	Humidité rélat. en centimètres.	Qualité du plateau tenuoche.	Vents dominants pendant la journée.
		Minima.	Maxima.	Moyenne					
S. 2	769,30	90,9	91,3	91,8	85,8	25,00	19,78	85,4	0.
D. 3	769,00	91,7	92,0	91,9	84,45	24,15	40,50	89,0	N.E.
M. 4	759,80	91,8	91,9	91,8	84,35	24,25	35,00	87,3	N.E.
M. 5	759,50	90,1	90,3	90,2	84,10	24,35	35,00	87,3	N.E.
M. 6	757,97	90,4	91,0	90,4	81,35	24,85	45,97	84,0	0,0066
J. 7	758,07	90,4	92,7	91,7	81,25	24,85	22,32	83,4	0.
V. 8	758,50	90,4	90,8	90,7	84,75	24,35	19,12	81,4	0.
					24,62	19,01	81,0		0.

## SUPPLÉMENT

AU MESSAGER DE TAHITI DU 10 MAI 1857.

### DU Kawa ou Ava de Taiti, *Piper Methysticum.* (1)

La *Piper Methysticum*, plante de la famille des *Piperacées*, est connue à Tahiti sous les noms de *Ava*, *Ava-Au* ou *Eruera*, c'est le *Kavao* des Marquises etc. Il forme de nombreuses variétés parmi lesquelles plusieurs vivent habituellement sur le bord des eaux courantes ou dans des terrains humides; celles-ci possèdent des propriétés évidemment plus faibles que celles qui poussent dans les terrains secs, aussi, lorsqu'on enlève leur racine pour préparer la liqueur appelée *Kavao* ou *Ava*, l'irréuse se fait attendre et n'est pas de longue durée. Les Tahitiens reconnaissent sur ce seul fait, le liende réelle et l'espèce qui a servi à préparer l'irréuse.

Autrefois on désignait à Tahiti sous le nom d'*Ava* tous les liquides qui étaient susceptibles de produire l'irréuse tels que les jus fermentés de l'*Oranga*, de l'*Ananas*, de fruit de *Pandanus*, de la *Pomme cyathée* (*vi ou ey*), de la pulpe délayée des fruits du *PI* (*Musa Peli de Bériger*) et de la racine cuite du *Ti* (*Dracaena Terminalis*), aussi le mache dans l'eau du litu maché de la racine de *Piper Methysticum*. Depuis que les Européens ont introduit les alcools dans les îles de l'*Océanie*, les Tahitiens ont ajouté le mot *Popo* (étrange) pour désigner ces liquides et ont donné à leurs boissons primitives le nom de *moohi* (indigène), (*Ava-Popoa*, *Ava-maoi*).

Quand nous avons expédié au ministère de la Marine les racines de *Kawa* qui étaient demandées par M. O'Rourke nous avions joint à cet envoi une petite note qui n'était destinée à aucune publication et dans laquelle nous faisions connaître les noms des espèces que nous avions pu nous procurer. Nous avons fait recouvrir depuis par des bouteilles spéciales toutes les variétés qui existent dans l'île et nous pouvons affirmer, malgré le code, sans à cet égard, que le *Piper Methysticum* est présent et fournit les toutes toutes. Les caractères qui différencient ces variétés résident principalement dans la coloration de la tige, dans sa hauteur, sa grosseur, la longueur des métrathalles et parfois dans la nature des feuilles.

La Racine du *Piper Methysticum* est généralement grasse et d'un poids moyen d'un à deux kilos. On en trouve souvent de volumineuses, dont le poids s'élève alors jusqu'à dix kilos. Elle est grise extérieurement et présente à l'intérieur des faisceaux fibreux-vasculaires épars dans une moelle, organisation qu'on retrouve dans la tige et qui donne à cette plante l'apparence d'un monocotylédone.

Cette racine est tendre et se coupe facilement, elle est blanche à l'intérieur, parfois d'un jaune cireux comme dans la variété *Moriori*, aussi la liqueur qu'on prépare avec cette espèce est-elle plus jaune que les autres. Cette partie interne de la racine prend quelquefois par suite de son exposition à l'air, une légère teinte rosée comme dans la variété *Aeini Ute* dont les tiges ressemblent à l'espèce de culture à sacre du *Schizanthus polystachys*. La racine de toutes ces espèces prend indistinctement une couleur grisâtre qui tire un peu sur le jaune après une longue décoloration.

La Racine du *Piper Methysticum* est pleine intérieurement, elle décrit une forme presque descriptrice et prend 53 pour cent d'eau de vegetation mais elle n'est pas creuse par places (Mérol. et de luns T.S. P. 235). Sa densité même ce qui est évident et aromatique puisqu'elle devient légèrement amère, aère et piquante, elle provoque une salivation abondante et au bout de quelque temps on éprouve sur la langue une sensation toute particulière qui semble atténuer beaucoup la sensibilité de cet organe.

Cette racine est formée d'un corps principal dont la partie inférieure donne naissance à des radicelles d'environ 10 centimètres de diamètre et plus, qui se divisent elles-mêmes en nombreuses radicelles. De la partie supérieure s'élevant cinq ou six tiges qui atteignent des dimensions plus ou moins fortes suivant les espèces.

Les tiges offrent une organisation semblable à celle des plantes monocotylédones et sont formées à l'extérieur par un cercle ligné qui atteint quelquefois sept centimètres d'épaisseur. La partie centrale est remplie par une moelle au milieu de laquelle sont dispersés des faisceaux fibreux-vasculaires. Ces tiges sont cylindriques, pleines, de couleurs différentes suivant les espèces, noueuses et présentent des renflements pleins et solides de distance en distance.

Des feuilles pétiolées portent de ces nœuds; elles sont alternées, épaisses, cordiformes et composées de onze à treize nervures saillantes qui prennent toutes naissance à la base de la nervure médiane. Le pétiole s'élargit à un

centimètre environ de la base de la feuille et forme une gaine amplexicorde verte extérieurement ou colorée en rouge-violet comme dans l'espèce à tige violette *Aeini Ute*. À la base et à l'intérieur de cette gaine sortent les jeunes feuilles qui sont accompagnées de stipules étroites et foliacées, (caractère des diacylédones); elles sont caduques, vertes ou violacées comme dans la variété que nous venons d'indiquer.

Les Fleurs sont disposées en chatons axillaires, aux et allongés. Les Fruits sont minuscernes. Tels sont les caractères généraux des variétés qui vont suivre et dont nous ne décrirons que les caractères particuliers les plus caractéristiques.

Les variétés de *Piper methysticum* connues des tahitiens sont au nombre de quatre :

\* *Hauete*.— Tiges ligneuses, d'un vert foncé, de 3 centimètres et demi de diamètre. Les jeunes tiges sont d'un vert plus clair et maculées de taches nombreuses d'un vert sombre. Les entre-nœuds (métrathalles), sont courts.

\* *Aeini-Ute*.— Tiges ligneuses, d'un vert pâle et assez haute, à métrathalles longs de quinze centimètres. Les feuilles sont d'un vertendre.

\* *Aeini-Ter*.— Tiges ligneuses, d'un rouge sombre ou plomb violet-foncé et semblables à la tige du *Succowia* violaceum, d'un diamètre de trois centimètres au centre de la tige et de 4 centimètres aux nœuds. Les entre-nœuds n'ont que huit centimètres de longueur. Quelques-unes des jeunes tiges ne sont pas également violettes mais sont mélangées de vert et alors maculées de taches rouges très foncées sur toute leur hauteur. La gaine des feuilles est rougeâtre à l'extérieure ainsi que les stipules.

Quand on coupe la racine de cette espèce elle se colore légèrement en rouge par son exposition à l'air. Elle est très estimée des indigènes, elle est tendre, facile à macher et donne une bière qui produit promptement l'irréuse. Elle pousse toujours dans les terrains secs.

\* Nom de *Aeini* (plastis) lui a été donné parce qu'il procure une ivresse durable un sommeil profond et des rêveries étranges.

\* *Toupoa*, *Toupara*, ou *Paru*.— Tiges d'un gris verdâtre, de cinq centimètres de diamètre, à métrathalles longs de seize centimètres. La racine est très grosse, blanche, assez difficile à macher, elle vient dans les terrains secs et les indigènes en font grand cas.

\* *Too*.— Tiges d'un vert jaunâtre, pâles, adouces et d'une couleur uniforme, à métrathalles allongés. La racine est de grosseur moyenne et difficile à manger.

Ce nom de *Too* (dur) peut s'appliquer à une manière générale à toutes les espèces suivant leur lieu d'éclosion. Ainsi dans un terrain cultivé les racines de *Ava* sont tendres et se mèchent facilement tandis qu'elles sont plus fibreuses et plus résistantes lorsque la plante est venue dans un sol aride et tassé, les racines sont alors dites *Too* (dures).

\* *Oruou* ou *Morau*.— Tiges rougeâtres, métrathalles longs. Les feuilles sont foncées. La racine est de qualité ordinaire.

\* *Aus*.— Tiges foncées, assez grosses, à métrathalles courts. La racine est assez grosse.

\* *Fauvai*.— Tiges d'un vert clair, de 2 centimètres de diamètre et de 3 centimètres aux nœuds, à métrathalles de 18 à 20 centimètres et marqués autour de la partie inférieure de chaque nœud de taches d'un vert sombre. Ce caractère est très bien tranché. La racine donne une bonne bière.

\* *Yarroumalo*.— Cette espèce doit son nom à la grande élévation de ses tiges dont le diamètre est de cinq centimètres. Elles sont d'un vert foncé et maculées de taches d'un vert sombre. La racine, que nous avons pénétrée était de poids de deux kilos. C'est une des variétés les plus estimées avec laquelle on prépare de préférence le *Aon* ou offrira aux Dieux le don des sacrifices et des repas solennels (*Amu-roo-maoi*).

\* *Mareni*.— Tiges verdâtres, racine jaune à l'intérieur et qui produit une liqueur moins forte et plus jaune que celle qu'on prépare avec les autres espèces.

On pourrait à la rigueur ne pas nous considérer cette variété comme particulière car plusieurs autres racines sont colorées ainsi quand on vient de les arracher du sol. Les Tahitiens y voient une différence assez grande pour en faire une espèce à part.

\* *Morori*.— Tiges très foncées, noirâtres, à métrathalles courts. Cette espèce n'est pas originale de Tahiti, elle y a été introduite et comme elle est deveue excessivement rare, elle n'est plus connue aujourd'hui que des vieillards.

\* *Moppi*.— Cette espèce tire son nom de ses feuilles qui sont légèrement plissées sur les bords. Les tiges sont vertes et ressemblent assez à celles du *Too*.

(1) Voir la Revue Coloniale Vol. XV, 2<sup>e</sup> série, P. 582.  
id. Vol. XVI, 2<sup>e</sup> série, P. 85.

13. *Posidonia*. — Tiges courtes, ayant du rapport avec celles de l'espèce *Aue*, mais ne s'élevant pas aussi.

14. *Aatuua*. — Tigre rougeâtre, à méridiales allongées. La racine est assez grosse et de qualité ordinaire.

Les soumbores de ces espèces que nous venons d'envisager sont toutefois quelque peu différents de ceux de l'*Aue*. Le soumbo de *Ata*-devenus plus restreint aujor d'hui parque plusieurs de ces espèces se ne trouvent que très loin des plages et que la génération actuel : n'a fait plus un usage habituel, ne cultive plus cette plante. Les indigènes ne connaissent maintenant en fait de *Ata*-devenus c'est ce qu'ils appellent, que les espèces qu'ils rencontrent sur les passages littoraux, dans les forêts ou dans le cours d'eau chercher du *Ata* (*espèce de baissier sauvage*) pour leur nourriture. Les espèces les plus communes sont : *Aasia Ute*, *Tospoua*, *Houtou*, *Pauvi*, *Karamatae*, *Tou*, *Atou*, *Tou*.

Le *Piper betel* est très commun et on le rencontre presque partout le long des rivières, mais il n'est pas employé; il porte le nom indigène de *Utu*. Ses propriétés sont à peu près les mêmes que celle du *Piper Methysticum*, il est employé dans l'Océanie que par les habitants dont les fils sont dénommés de *Aeu*.

Le *Piper betel* est très commun et on le ren-

contre presque partout le long des rivières, mais il n'est pas employé; il porte le nom indigène de *Utu*.

Ses propriétés sont à peu près les mêmes que celle du *Piper Methysticum*, il est employé dans l'Océanie que par les

habitants dont les fils sont dénommés de *Aeu*.

Nous ne reviendrons pas sur la manière de préparer le *Ata* ou *Aue*, nous l'avons déjà fait connaitre, il suffira de dire que le *Motu* (*Ata*-devenus) le mélange dans tous les pentes qui sont dans la partie où il est préparé.

Lorsque le *Ata* ou *Aue* vient d'être préparé, il constitue un liquide d'un brun-jaune qui ressemble beaucoup à une forte infusion de café grillé dans laquelle on aurait ajouté une très petite quantité de lait. Quelques-uns marchent les feuilles au même temps que la racine pour donner une couleur différente. Ce liquide est alors assaisonné avec de la sucre, fait suinter dans un bocal avant d'être boire, ainsi qu'il nous l'avons dit par erreur, dans la petite note qui a été publiée par la curie éphémère.

La liqueur de *Kawa* est aromatique et contient beaucoup de fécalis en suspension. On la prépare en gouttant de l'eau dans le casier, *asapohi*, puis il devient nécessaire de faire imprimer de la liqueur à l'osmose et cause une sorte d'irritation qui dure considérablement de celle que les buveurs alcooliques occasionnent; les ignes qui boivent habituellement de l'*Kawa* se troublent peu quand ils sont ivres et ne parlent pas fort. Ils sont pris d'un trouble général, anxiétéusement et d'une grande peur, mais il faut leur laisser du repos et lors de l'effet de l'*Aue* il est à se demander si ce n'est pas une faiblesse extrême dans toutes les articulations. La céphalgie arrive et l'excuse de dormir se fait rapidement sentir; un silence et un repos absolu deviennent alors indispensables.

Malades, lorsque un chef de *Tahiti* boit du *Ata*, il s'entoure de guerriers, gardes et autres, et ces fonctionnaires étaient d'oeuvre les instructions de toute importance. Si un malade chavouyait sur le trône l'*Amaturi*, si un malade venait à chavouyait subissait promptement le même sort.

Quelques-uns l'avouent fut atteint de ce qui disparaît de l'espèce de *Ava* qui a servi à préparer le breuvage, ainsi le *Hautou* qui vit vaincu dans les endroits où il se trouvait, probablement c'est l'*Ata*. Alors les buveurs restent dans une grande crainte de l'*Amaturi*, et, si bien qu'il soit au moins brisé et dévissé quelqu'un très mal-aimé, on peut non plus les faire parler sans les rendre malades.

Le *Ata* se prépare toujours avec la racine fraîche qui se conserve peu, quoiqu'il soit si dur, puisqu'il est très résistant à l'humidité et que les parties roulable à vif d'un gros tronc de chêne (*Braesia*), *Silene* ou *Quesia* ou fait secer cette racine elle devient plus dure et son tissu ligneux est plus difficile à détruire. Si on la coupe en rondelles minces avant de la soumettre à la dissolution, ainsi que nous l'avons fait pour celle qui a figure à l'exposition agricole, elle n'est pas difficile à mordre; mais la châtonne (*Asplenium nidus*) est encore plus difficile à la couper par tronçons qu'il n'est possible d'arracher la racine sèche mais non le lombric jamaïcain en effet était à *Tahiti*.

Quand on préparait du *Ata* on le faisait évidemment très fort, et on n'ajoutait qu'en peu d'eau. L'eau pour étancher la soif humaine a toujours suffisamment étanché la soif des hommes de *Tahiti*. Il n'est pas de même, surtout car aux *Savannahs* où il n'y a pas de rivière au moins trois fois plus d'eau qu'il n'y a de liquide dans cette racine elle devient plus dure et son tissu ligneux est plus difficile à détruire. Si on la coupe en rondelles minces avant de la soumettre à la dissolution, ainsi que nous l'avons fait pour celle qui a figure à l'exposition agricole, elle n'est pas difficile à mordre; mais la châtonne (*Asplenium nidus*) est encore plus difficile à la couper par tronçons qu'il n'est possible d'arracher la racine sèche mais non le lombric jamaïcain en effet était à *Tahiti*.

Quand on préparait du *Ata* on le faisait évidemment très fort, et on n'ajoutait qu'en peu d'eau. L'eau pour étancher la soif humaine a toujours suffisamment étanché la soif des hommes de *Tahiti*. Il n'est pas de même, surtout car aux *Savannahs* où il n'y a pas de rivière au moins trois fois plus d'eau qu'il n'y a de liquide dans cette racine elle devient plus dure et son tissu ligneux est plus difficile à détruire. Si on la coupe en rondelles minces avant de la soumettre à la dissolution, ainsi que nous l'avons fait pour celle qui a figure à l'exposition agricole, elle n'est pas difficile à mordre; mais la châtonne (*Asplenium nidus*) est encore plus difficile à la couper par tronçons qu'il n'est possible d'arracher la racine sèche mais non le lombric jamaïcain en effet était à *Tahiti*.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la liqueur de *Ata* est une boisson envirante et il faut clairement faire la différence entre l'ivresse que produit le principe de cette plante et celle qui est produite par l'alcool. Elle n'est pas d'autant plus forte que l'alcool, mais c'est tout de même, car son usage journalier entraîne de nombreuses maladies qui n'atteignent pas le café et cause un certain état une certaine fatigue qui est particulière que les Tabithiens désignent sous le nom de *Arakava*.

Les viens buveurs de *Ata* ceci est la vie très décolorée, les sclérotomes injectées, les dents fortement colorées en noir, les ongles jaunâtres et les membres couverts d'éruptions en bion de taches nombrées. Ceux qui pouvoient goûter leurs propres marques avec fierté. Elles deviennent autant de marques honnières et plus un buveur de *Ata* en possède plus il était considéré. On voit que si cette liqueur ne peut pas être mortelle au moins peut au moins l'appeler boisson mortelle.

Entre l'ivresse que le *Kawa* occasionne il a encore pour effet de produire des têtes enrouées et l'espèce dites *tear* autre pose, il paraît, cette propriété à un degré plus prononcé que toutes les autres. «Quand on boit du *Ata*

» prépare avec l'*Acacia* *ate*, nous disait un vieillard de nos » de *Tahiti* (1), on passe beaucoup aux vaches (femmes); » aussi belles et avare d'eaux qu'ont une grande predilection pour » les buveurs de *Ata*; et il a recherché elles de pré- » ferrence comme vaches pour leur lait en amont.

Les Tabithiens radiabent toutes les espèces de ces gens

» dont le peuple était profondément creative, tendance

» éccellente, siquas aristocratiques d'alors et qu'on ne trou- » valait que les gens de *Japon* ou *Chine* pour avoir tant la

» lourde permettant de faire un usage habillé de *Ata*.

Elles inventaient aussi des hommes gras et obèses,

» aussi grosses que les vaches et qui avaient de fréquentes re- » pas, mangeant des quantités excessives de *Ata* et de *te*,

» afin d'engraisser et de se faire désirer du Seigneur.

À cette époque le *Ata* était une boisson journalière

» et qui avait particulièrement pour but de se procurer

» des jouissances qu'on éprouvait pendant ce sommeil. Si les

Tabithiens ont fait usage de cette liqueur, comme Antiquo-

pe, il est à croire qu'ils l'avaient aujor d'hui abandonné cette coutume, et les Tabithiens n'ont pas plus

» connu une prospérité florale à la suite de leur révolution

» journalière que les navires qui les visiterent. Beaucoup

» de ces anciennes coutumes existent encore aux îles Mar-

quises et dans quelques autres parages de l'Océanie, mais

» le *jour* est né de *Tahiti* dans cette époque.

Quelques-uns d'entre eux ont été conservés jusqu'à ce qu'on laisse des plantations autour de champs de canne à sucre. On choisissait autant que possible pour le cultiver un terrain peu élevé et qui ne fut pas trop juvénile, afin de ne pas annihiler les propriétés de la plante. Un site, dans

» de la plantation était réservé aux navires depuis pour se laver l'odeur des étoffes et on marquait les pieds de *Ata* sur les étoffes destinées aux vaches publiques, toutes celles en état d'arirent d'être toutes imprimées. Les Drave avaient aussi leur part, et tous furent placés, dénommés

» *Tobu*.

Le *Ata* se boit dans une coupe grise qu'enchaîne

» forme de cette manière en une coupe transparente

» et légère, au bout d'un certain temps d'usage elle devient

» un peu noirâtre et devient alors un peu noirâtre et devient

» plus noirâtre, la richesse de la famille à *Tahiti* appartenant

» pour devenir un état c'est à dire qu'il fallut qu'il

» en constamment les novices de se procurer du *Ata*.

Après que *Ata* ne cultive plus cette plante et on n'a

» plus cette liqueur que par ses amis. Un troupeau caresse

» quelques vieux tabithiens qui ne boivent jamais d'eau de vie

» et qui sont de bons agriculteurs, pour éviter, jusqu'à une

» corvace se présente, acheter une racine de *Ata* qu'ils

» mangent jusqu'à cinq plastrons.

Les «valles» dans lesquelles cette plante se trouve

» en grande quantité sont celles de *Papeete*, *Huahine*, *Puamau*, *Hiva*.

L'analyse chimique du *Piper Methysticum* sera inter-

» posée dans un travail futur, mais dirons en attendant

» quelques mots sur les résultats dans toutes les parties de cette

» plante et particulièrement dans la racine, la liqueur

» d'une huile essentielle du coude jaune citron, unie à un

» résine balsamique auxquelles sont dues les propriétés

» anti-géneriques de ce pipier.

Une huile (résine), produite sur la langue l'effet

» que nous avons de la plante huile.

Cette huile, cette racine, sont coupée en petits

» morceaux dans un appareil à démolir en verre et

» qu'on verse dessus de l'huile sulfureuse, ou oléum us

» de que se distingue en deux couches.

La couche inférieure d'une consistance rugueuse et

» une couleur jaune convient une petite quantité de *Tauzin*;

la couche supérieure est de couleur rouge en jaune cuivre

» qui est utilisée pour faire cuire la viande de *Amaturi* dont nous

» nous proposons d'appeler *Arakava* *Amaturi*, qui évoque

» l'origine ou nommet l'huile à la vapeur d'évaporation spontanée.

Ces cristaux observés au microscope sont petits,

» très réguliers et transparents, ce sont des prismes

» longs et étroits. Lorsqu'on chauffe d'une goutte d'huile

» froid sur les épaules de l'huile sulfureuse, on obtient

» à examiner. Les petites huiles cristallisées jaunes

» qui se dégagent de l'huile sulfureuse dans une grande quantité d'huile froid, en détruisant le

» liquide ou peut remettre les cristaux et les faire secrer.

Lorsqu'on les touche avec une goutte d'acide sulfurique

» ouverte, il se présente une belle couleur bleue de cuivre ou bleu, une huile verdâtre pétillante qui passe au cuivre ou au rouge sang; les cristaux se dissolvent et le liquide se déroule ensuite en poudre.

Lorsqu'on épouse la racine avec de l'huile sulfureuse, en obtenant après avoir filtré et évaporé la li-

» que une grande quantité de cristaux de *Amaturi* et qui se colorent en rouge carmin par le contact de l'acide

» sulfureux.

On trouve encore autre ce principe cristallisable une

» grande quantité de ferule à grains arrondis, mais dont

» quelques uns, ovales, ressemblent bien rouges en deux per-

» pendiculairement à leur grande axe, ainsi qu'il sera obser-

» vée dans la feuille du *Tucum* *Pinnatifida*.

(1) *Ata* est le père nourricier de la Reine Pomme,

» c'est lui qui a attraction aussi chercher le *Ata* pour la famille.

Si l'effet s'est donné ce non en moyen de la mort d'un

» enfant qu'il aimait beaucoup et voit dans quelles cir-

» constances.

Pomare II avait un fils, le frère de la Reine

» actuelle, qui fut élevé par le R. P. Ormond, mission-

»naire anglican. Cet enfant qui parlait anglais domi-

» nait dans la maison de l'ordre d'espagnols, à *Atata* et se

» en était soumis le jeune Prince demander à bonheur

» d'effectuer en prenant ce non la mort de l'enfant.

La prononciation Tahitienne n'était pas irreprochable, il

» en fit corruption le mot *Atata* qui a conservé.

Depuis

» le mort de Prince *Atata* lorsque presque tous les

» de la famille des Pomme, ainsi le frère de la Reine

» *Atua* Pom, pris en *Parsus pomus* (langue étrangère),

» parce que l'enfant parlait une langue étrangère, l'anglais

G. Cointet Pharmacien de la Marine.